

# Lignes d'horizon #15

Mars 2022



## EDITO

Madame, Monsieur,

Le printemps s'annonce et, avec lui, une espérance de pouvoir enfin vivre normalement.

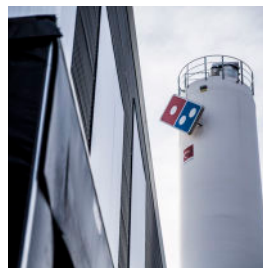
Nous aurons l'occasion dans de prochains numéros de revenir sur ces deux années éprouvantes que nous venons de vivre et d'en tirer des leçons.

Mais pour ce numéro, nous avons souhaité vous présenter une expérience vécue par un adhérent et l'exemplarité de notre partenariat.

Les partenaires sociaux ont souhaité que les Services de Prévention et de Santé au Travail se penchent davantage sur la santé des dirigeants, et Horizon Santé Travail a décidé d'en faire un axe de développement pour ces prochaines années.

Bonne lecture et rendez-vous au prochain numéro où nous vous présenterons la nouvelle gouvernance de notre association.

Thierry Tron Lozai  
Directeur général



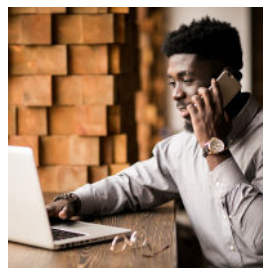
### LE REPORTAGE

Domino's Pizza, les ingrédients d'une démarche de prévention réussie

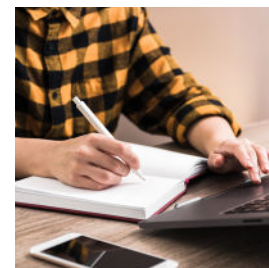


### LE DOSSIER

La santé des dirigeants, une nécessité pour la santé des entreprises



EN DIRECT



AGENDA webinaires

# Domino's Pizza, les ingrédients d'une démarche de prévention réussie

*Les déménagements sont souvent des périodes charnières, où chaque nouvelle question en amène une autre. Il paraît même que c'est une des périodes les plus stressantes d'une vie. Même pour une entreprise.*

*C'est en 2016 que la grande chaîne de restauration Domino's Pizza pose ses cartons à Gennevilliers. L'organisation du siège et des ateliers de production, rassemblés dans les mêmes murs, est une tâche titanesque. Le défi est de taille, mais c'est aussi l'opportunité de repenser les*

*conditions de travail des collaborateurs.*

*Les premières bases d'une collaboration avec leur nouveau Service de Prévention et de Santé au Travail sont posées. Six ans après, les thématiques de santé au travail abordées sont surprenantes de variété.*

## Des bonnes bases dès le début

«Votre médecin du travail m'a présenté tous vos services à l'adhésion», témoigne la Directrice des ressources humaines de Domino's Pizza, Florence Capdevielle. Il faut reconnaître que le suivi de santé des salariés est notre mission la plus connue, mais il faut contempler la **santé au travail au sens large** pour mesurer pleinement la diversité de nos services.

La mise à jour du Document Unique a permis de faire l'inventaire des risques professionnels sur le site, en fonction des unités de travail. Avec l'aide du **médecin du travail**, l'objectif est de mettre en place des actions de prévention dans le cadre d'une démarche collaborative.

## Des besoins variés en prévention

Des questions sur les risques chimiques ? Un technicien hygiène sécurité prodigue des conseils sur leur stockage en toute sécurité, les équipements de protection adaptés ou même des produits de substitution. Un poste de travail est trop lumineux ? Déterminons ensemble le meilleur emplacement par rapport aux fenêtres ou le choix des lumières.

Avec les machines de production, les chariots élévateurs ou les convoyeurs, l'environnement sonore d'un atelier reste notable. Un atelier d'information sur le bruit a été animé sur site pour le personnel des ateliers, qui se rappelle encore d'une sensibilisation ludique, interactive et concrète.

## Etre au plus proche du terrain

Il arrive aussi que l'activité soit complexe et doive faire l'objet d'une **analyse poussée** : c'est le rôle de l'ergonomie. «J'ai accompagné un chauffeur-livreur durant toute sa journée de tournée, dès 5h30 du matin», se souvient notre ergonome la plus matinale, Aurélie Dos Reis.

Pour transformer un métier, il faut d'abord le comprendre et rien ne vaut l'observation du terrain. Les postes à la réception, à la préparation froide et chaude, ainsi que la production, avaient fait l'objet d'une même démarche approfondie.



## Un impact progressif et concret

Les actions qui suivent sont vertueuses et incitent à la poursuite des efforts d'innovations. L'organisation a été améliorée. Par exemple, le fonctionnement en « Pick to light » a été revu pour que les préparateurs identifient plus facilement les emplacements et les quantités de produits à extraire.

Les plans spatiaux de la laverie ont été optimisés, et les véhicules ont des assises plus hautes pour adopter une meilleure posture lors de la conduite.

Récemment, des sessions d'échauffements ont été mises en place lors de la prise de poste. Un prestataire externe a formé des référents chez Domino's Pizza, qui

bénéficieront de rappels réguliers afin de garantir le respect des bons gestes dans le temps.



L'adhésion n'est pas complète, mais les salariés qui y participent ressentent des effets favorables sur leur état de fatigue, dans un cadre propice à la cohésion d'équipe.

## La crise sanitaire

Pendant la crise sanitaire, Florence Capdevielle s'est sentie soutenue, notamment en terme de dialogue social avec «des avis raisonnés et concrets en CSE». Une aide considérée comme «grandiose» face au contexte anxiogène qui soulevait alors de nombreuses inquiétudes.

La disponibilité de l'équipe médicale (le médecin du travail entouré de son infirmière de santé au travail et de son assistante médicale) est d'autant plus appréciable que la qualité relationnelle a permis de faciliter les échanges durant cette période particulière.

## Le regard toujours tourné vers l'avenir

De nouvelles pistes d'actions se dessinent déjà autour du maintien en emploi. Les chauffeurs-livreurs sont particulièrement concernés du fait des risques biomécaniques importants lors des phases de conduite et de déchargement des produits.

Prévenir d'éventuelles inaptitudes est au carrefour de plusieurs dynamiques, telle que l'assistance sociale, au-delà du suivi de santé ou de l'adaptation de postes. Un service Prévention de la Désinsertion Professionnelle est entièrement dédié à cet objectif chez Horizon Santé Travail.

Domino's Pizza est une entreprise impliquée et investie, nous aurions pu encore évoquer la méthode de l'arbre des causes ou l'audit des risques routiers, mais il serait facile de se perdre.

## Une orientation simple

Si vous ne devez retenir qu'une chose : nous pouvons aider nos adhérents sur la plupart des thématiques actuelles de prévention, consultez votre médecin du travail qui saura vous orienter du mieux possible.

Vous serez peut-être la prochaine personne à témoigner des Services de Prévention et de Santé au Travail, «c'était une découverte».



EN DIRECT

## Les nouveaux fascicules sont disponibles

Horizon Santé Travail a modernisé l'ensemble de sa charte graphique et vos retours positifs ont dépassé toutes nos attentes. Vous reconnaissez maintenant notre nouveau logo, puisqu'il s'est progressivement déployé sur tous les supports de communication que vous avez l'habitude de consulter.

Nos fascicules ont suivi le mouvement et ont bénéficié d'un remodelage fort appréciable. Vous pouvez les retrouver dès maintenant depuis notre site internet, ainsi qu'au format papier dans nos centres.

En bonus, vous découvrirez de nouvelles thématiques telles que "Votre espace adhérent, un outil en ligne pour faciliter votre quotidien", "Comment agir face à un événement grave sur le lieu de travail" ou "Cannabis et travail, faire le point sur les risques". Bonne lecture !



## Participez au webinaire "La santé des dirigeants"



Les dirigeants ont tendance à négliger leur santé, alors que cette dernière est étroitement liée à la réussite de leur entreprise. Alors prenons soin d'une population dont le bien-être passe souvent au second plan d'un investissement professionnel. Nous avons choisi de consacrer le dossier du présent numéro à ce sujet encore trop peu abordé.

Si vous êtes intéressé par cette thématique clé, approfondissez votre approche en participant à notre webinaire en ligne dédié à la santé des dirigeants, qui aura lieu le lundi 20 juin 2022 de 12h à 13h. Rejoignez cet événement dès maintenant : l'inscription est libre et gratuite depuis notre site internet ou par mail à l'adresse [inscription@horizonsantetravail.fr](mailto:inscription@horizonsantetravail.fr).

# La santé des dirigeants, une nécessité pour la santé des entreprises



*La santé des salariés est un sujet constamment abordé. Mais il serait facile d'oublier les dirigeants d'entreprises, dont la position les amène rarement à questionner leurs propres conditions de travail.*

*Être au service d'une entreprise et d'un collectif de travail, sans toujours pouvoir exprimer ses propres difficultés, peut mener progressivement vers une forme de souffrance qu'il ne faut pas négliger.*

## **Une fonction visible, mais mal comprise**

Le dirigeant est la personne physique à la tête d'une

entreprise, sans qu'il n'en soit nécessairement le fondateur ou le propriétaire.

Les Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont les principaux risques impactant la santé des dirigeants, qui estiment souvent que ces contraintes sont indissociables de leur rôle (« le stress et la pression, ça fait partie du métier »). Les chefs d'entreprise affichent généralement un bel optimisme, sans doute lié à leur caractère entrepreneurial.

Seul problème, nous avons tous nos limites.

## **Des facteurs de risques qui ne manquent pas**

Le travail est **complexe et intense**. La transversalité de la fonction amène la coordination de nombreux domaines, au-delà de la stratégie commerciale

de l'entreprise, telles que les questions RH ou financières.

Être dirigeant, c'est collaborer avec des personnalités, qu'elles soient des employés ou des clients. C'est s'inquiéter des fluctuations de l'activité ou de la trésorerie. C'est prendre des décisions qui engagent l'avenir de l'entreprise. Bref, les **exigences émotionnelles** sont nombreuses.

Les **rapports sociaux** peuvent être dégradés. L'attitude n'est pas toujours neutre face à un responsable disposant d'une forme d'autorité. Quand on est chef d'entreprise, on se sent souvent seul.

Un dirigeant ne compte pas ses heures, avec des **horaires de travail difficiles** qui peuvent même s'étendre chez soi. La vie d'une entreprise ne s'arrête pas après une journée de travail.

Toute entreprise se fait balloter par les secousses d'un secteur d'activité. Et même s'il ne dépend pas d'un conseil d'administration, un dirigeant sera toujours confronté aux exigences de ses clients. L'**autonomie au travail** peut être variable, voire limitée, et ils peuvent être amenés à appliquer des choix qui ne leur appartiennent pas, en **conflit avec leurs valeurs**.

Enfin, un dirigeant est immergé dans les aléas d'une vie d'entreprise et de son **insécurité socio-économique** selon ses résultats financiers, voire même d'une cessation d'activité.

### Quels sont les leviers d'actions ?

Les risques sur la santé sont nombreux, qu'ils soient cognitifs, émotionnels, physiques ou comportementaux. Ces constats sont de plus en plus reconnus et la santé des dirigeants ne doit plus passer au second plan. La nouvelle loi n° 2021-1018 du 2 août 2021, sur le renforcement de la prévention

en santé au travail, rappelle les enjeux majeurs autour de la santé des dirigeants, qu'ils soient salariés ou non.

Tout d'abord, rappelons l'importance du **suivi de santé** qui permet d'identifier d'éventuelles difficultés, dans un cadre d'échange et de conseils. Le dialogue avec le médecin du travail est central. Être aidé passe nécessairement par une étape d'expression.

**93% des chefs d'entreprise se sentent utiles et 90% s'estiment heureux**

Etude 2019 de l'institut OpinionWay pour la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur

Une bonne **hygiène de vie** est tout aussi importante. Face au stress, nous pensons par exemple à la compensation dans les addictions, véritables effets collatéraux sur la santé des postes à responsabilité qui seraient tentés d'y trouver du réconfort. L'équilibre vie professionnelle et vie personnelle permet de contrebalancer les difficultés du travail, avec un appui familial ou amical. Une bonne raison de couper son téléphone et d'arrêter de lire ses mails une fois chez soi. Nous pensons aussi à la pratique d'une activité physique, à la qualité du sommeil ou les habitudes alimentaires.

Au travail, déléguer certaines tâches est une excellente pratique pour libérer un temps précieux et se libérer (un peu) des questions opérationnelles. L'**organisation du travail** de nombreuses sociétés permet de s'appuyer sur de précieuses ressources internes qui sauront faciliter le quotidien.

Loin d'une image stéréotypée, être dirigeant, c'est être humain comme n'importe qui. Parfois, il faut accepter de se faire accompagner : et vous, avez-vous pensé à demander une visite médicale ?

## AGENDA

					
Jeudi 7 avril 2022	<b>Webinaire</b> 14h - 15h30	<i>Prévenir les Risques Psycho-Sociaux (RPS)</i>			
Mardi 12 avril 2022	<b>Webinaire</b> 11h - 12h	<i>Maintien en emploi et prévention de la désinsertion professionnelle</i>			
Jeudi 2 juin 2022	<b>Webinaire</b> 12h30 - 13h30	<i>Cabinets dentaires, connaissez-vous les risques auxquels vous et vos salariés sont exposés ?</i>			
Jeudi 9 juin 2022	<b>Webinaire</b> 9h30 - 10h30	<i>Maîtriser son risque chimique, quelle démarche et quels outils</i>			
Mardi 14 juin 2022	<b>Webinaire</b> 14h - 14h30	<i>Aménager son poste de travail, l'essentiel en 30 minutes</i>			
Jeudi 16 juin 2022	<b>Webinaire</b> 10h - 11h	<i>Toutes les clés pour bien aménager un open-space</i>			
Lundi 20 juin 2022	<b>Webinaire</b> 12h - 13h	<i>La santé des dirigeants</i>			
Mardi 13 septembre 2022	<b>Webinaire</b> 9h30 - 10h30	<i>Organisation hybride, comment accompagner le changement en entreprise</i>			
Jeudi 15 septembre 2022	<b>Webinaire</b> 9h30 - 10h30	<i>Comprendre et prévenir les Ondes ElectroMagnétiques</i>			

**Pour participer :** inscrivez-vous par mail sur [inscription@horizonsantetravail.fr](mailto:inscription@horizonsantetravail.fr)

**Pour vous connecter le jour J :** à partir de votre ordinateur, tablette ou smartphone, cliquez sur **le lien qui vous aura été communiqué par mail 24h** avant

**Des questions ?  
Contactez-nous !**

[contact@horizonsantetravail.fr](mailto:contact@horizonsantetravail.fr)



**Donnez-nous  
votre avis**

**Horizon Santé Travail est un service de Santé au Travail situé en Île-de-France.**

Nos équipes pluridisciplinaires, rassemblant 180 professionnels qualifiés, vous proposent toutes les prestations en matière de prévention des risques professionnels et vous accompagnent dans la sensibilisation et l'information de vos salariés. **Notre zone d'intervention : Paris 7, 8, 15, 16 et 17<sup>e</sup> arrondissements, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis.**



Directeur de publication : Thierry Tron Lozai, Directeur général. Comité de rédaction : Aurélien Matte, Jessica Abdo, Frédérique Bégot, Richard Dupré, Christelle Guédé, Nadia Lehau, Fabienne Zecri.

17 avenue du Maréchal Joffre, 92022 Nanterre cedex  
01 41 37 82 82 - [contact@horizonsantetravail.fr](mailto:contact@horizonsantetravail.fr)  
[www.horizonsantetravail.com](http://www.horizonsantetravail.com)

